

La CFCIM domicile son dispositif d'incubation

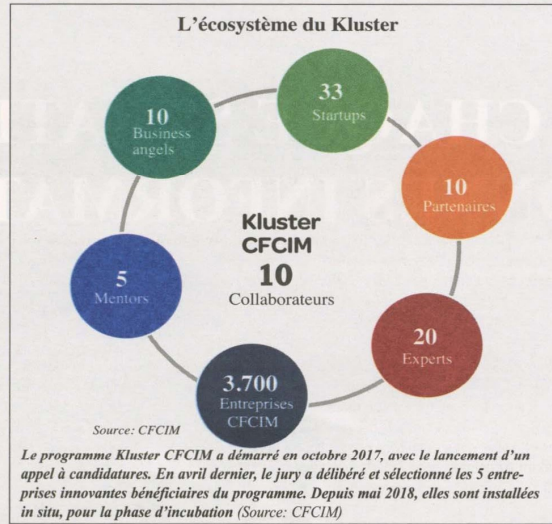
• 5 premiers pensionnaires hébergés: ExVivo, Bassite IT, Luxonik, Kitimimi, Cuimer

• Le Kluster candidat au statut de structure d'accompagnement auprès de la CCG

LE Kluster de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) est en phase de labellisation avec la Caisse centrale de garantie (CCG). Répondant à l'appel d'offres lancé en août dernier par la Caisse, le Kluster a déposé sa candidature. «Nous sommes short-listés pour être une structure d'accompagnement et sommes en train de remettre notre dossier pour être retenus», fait savoir Jérôme Mouthon, président du Kluster CFCIM. S'il est labellisé, le Kluster recevra un appui financier pour octroyer le produit «Innov Idea» (subvention) et aura, le cas échéant, la possibilité d'accorder les prêts d'honneur «Innov Start» en faveur de porteurs de projets innovants.

Afin de renforcer l'offre de financement ciblant les startups et entreprises innovantes, le gouvernement marocain a retenu, dans le cadre de la stratégie de la CCG, la mise en place d'un dispositif de financement de l'amorçage et de l'innovation. Dénommé «Fonds Innov Invest» (FII), le dispositif comprend une composante de soutien à l'écosystème entrepreneurial au Maroc. A ce titre, le gouvernement marocain a sollicité un prêt auprès de la Banque mondiale pour le financement de ce projet.

Pour la mise en œuvre de cette composante, la CCG prévoit de labelliser, pour une 2e édition et pour une durée



de 3 ans, dix structures au maximum, domiciliées au Maroc et assurant chacune les services d'accompagnement et/ou de financement. Celles-ci assureront la prospection (organisation d'événements pour appels à projets...), la sélection (évaluation du caractère innovant, appréciation du potentiel du projet...), l'accompagnement (coaching, mentoring, mise en relation, incubation, prototypage...) et, le cas échéant, l'accès au financement (subventions, prêts d'honneur...).

L'objectif du Kluster est d'accompagner un maximum de startups. Chaque année, il sélectionnera cinq entreprises innovantes finalistes de son programme d'appui aux startups «Kluster CFCIM» qu'il hébergera dans ses locaux nichés sur le toit du siège

de l'organisation. Inauguré le jeudi dernier, les 5 premiers pensionnaires sont ExVivo, Bassite IT, Luxonik, Kitimimi, Cuimer. Ces derniers ont obtenu une incubation de 18 mois, pendant laquelle ils bénéficieront de l'accompagnement nécessaire pour accélérer leur développement (marketing, commercial, financier...), dispensé par une équipe de bénévoles. «Nous les accompagnons à vie et leur donnons accès aux 3.700 adhérents de la Chambre. Nous faisons en sorte qu'ils rencontrent les grandes entreprises. Après, c'est à eux de vendre leurs produits et garantir ce qu'ils vendent.

Au moins, nous leur ouvrons les portes là où ce serait un peu plus difficile s'ils n'avaient pas de relation», soutient Jérôme Mouthon. Les porteurs de projets bénéficient également d'un accès au financement dans le cadre du Club des business angels de la Chambre. □

M.Ko